

CINQUANTE-NEUVIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Mardi 8 septembre 2026
Au siège social et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : C. Gleeson, A. Desbiens, R. Deschatelets, E. Grunerud, M. Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, V. McCullough, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Administration : G. Beauce, M. Major-Levesque

Absence : D. Coughlin

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 12 h par la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

Résolution n°59X-01 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la démission de conseillère Vivianne McCullough à compter du 31 août 2026.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°59X-02 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 59^e réunion extraordinaire, tenue le 8 septembre 2026, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°59X-03 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Perreault

QUE l'on sié debate en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

- 4.1 Modifications à la politique A009-P Remboursement des dépenses – conseillers scolaires
- 4.2 Congrès de la FNCSF - délégués

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°59X-CP03 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière.

Adoptée

5. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°59X-CP01 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Remboursement des dépenses – conseillers scolaires », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°59X-CP02 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores nomme les conseillers scolaires suivants comme délégués ayant droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle de la FNCSF le 3 octobre 2026 : Conseillère Payeur, Conseillère Grunerud et Conseillère Desbiens.

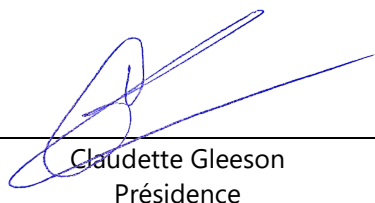
Adoptée

6. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n°59X-04 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE la séance de la 59^e réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 8 septembre 2026, soit levée à 12 h 30.

Adoptée



Claudette Gleeson
Présidence



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation

/gb